

DIRECTION OPÉRATIONNELLE DE BOUIRA
SOUS-DIRECTION TECHNIQUE OPERATIONNELLE
DEPARTEMENT RESEAU D'ACCES

Réf : AT/DO/SDTO/DRA/127/04/2019.

Bouira le : 08/04/2019.



A

Monsieur le Gérant de l'entreprise

ERID TOUTAOUI TOUFIK,

Objet : 2^{eme} et dernière Mise en demeure.

Additivement à la première mise en demeure du 09/01/2019, et par suite aux visites de chantier a partir du 15/01/2019, et aux signalisations effectuées par le DCMP de Lakhdaria, concernant votre abandon de chantier (absences répétitives du 15/01/2019 a ce jour), le non respect de l'exécution des travaux conformément aux termes de normes, et spécifications techniques de votre Bon de commande, relatif aux Travaux Neufs Domaine Omar Cherif à Lakhdaria, Contrat N°58/2018 du 30/09/2018, Bon de commande N°180548, et ODS 267/DO/2018 du 09/12/2018.

A cet effet, J'ai le regret de vous informer que je vous mets en demeure pour la deuxième et dernière fois de procéder en urgence à la reprise des travaux, conformément aux exigences édictées dans le cahier des prescriptions technique, au règles de l'art et aux normes en vigueur, dans un délai n'excédant pas huit (08) jours.

Faute de quoi, il vous sera appliqué des réserves coercitives prévues par la réglementation en vigueur (résiliation de contrat).

Algérie Télécom-SPA
Directeur Opérationnel de Bouira

Signe: Abdelhalim BOUACHRI